

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA SEMAINE

REVUE RELIGIEUSE, PEDAGOGIQUE, LITTERAIRE ET SCIENTIFIQUE.

Rédacteurs : C. J. L.-LAFRANCE, NORBERT THIBAUT et JOS. LÉTOURNEAU.

Vol. I.

SAMEDI, 10 SEPTEMBRE 1864.

No. 37

Association de la Bibliothèque des Instituteurs du District de Québec.

(Suite et fin.)

Il serait impossible de faire le récit détaillé et complet des discours, des lectures, des dissertations faites, sur l'épellation, l'écriture la géométrie, la grammaire, la géographie, l'histoire, etc., par les membres de cette association ; de raconter ces longues et importantes discussions d'où partait ce jet de lumière qui devait éclairer les instituteurs sur leurs véritables besoins intellectuels et moraux ; nous ne rappellerons que les principales victoires, les principales améliorations obtenues par leurs travaux. Car vouloir tout examiner, tout détailler, serait nommer tout ce que le corps enseignant possède en ce moment de grand, de nécessaire, d'utile. Quelles sont en effet les plaies qu'elle n'a pas touchées ? Quelles sont les améliorations qu'elle n'a pas indiquées du doigt et demandées avec persévérance ? Quels obstacles n'a-t-elle pas prévus et renversés ?

Voyons plutôt.

D'où vient la pensée d'un bureau d'examineurs propre à régénérer le corps des instituteurs, en éloigner à jamais les ignorants et les incapables, et à ne confier la mission d'éclairer les populations, d'instruire la jeunesse, qu'à des hommes dignes par leur savoir et leurs mœurs d'un aussi noble, d'un aussi saint dépôt ?

D'où vient la première idée des inspecteurs chargés de donner une impulsion vigoureuse, continue, et salubre à l'énergie, au courage, à la volonté de l'instituteur ; de récompenser cet homme de labeur et de travail ; de suivre les progrès de ses classes ; de constater ses succès et les enregistrer avec bonheur dans leurs rapports semi-annuels au gouvernement ?

Qui, les premiers, ont parlé d'un journal ayant pour but de promouvoir l'enseignement, en suggérant et discutant tout ce qui pourrait donner de la vigueur à cette cause, de consigner les triomphes journaliers de l'éducation sur l'ignorance, de l'intelligence sur les préjugés, de la foi sur l'erreur, des lumières sur les ténèbres ?

D'où viennent les premières demandes en faveur des écoles normales : ces établissements où doivent se former tant de bons instituteurs, d'où doivent sortir—tout préparés, tout rompus pour la lutte qu'ils devront soutenir—nos successeurs, ces vaillants continuateurs de nos œuvres et de nos efforts ?

Qui, les premiers, ont plaidé pour obtenir une caisse d'économie où chaque instituteur portera le fruit de ses épargnes,—s'il vient un temps où il lui soit permis d'en faire—afin de pouvoir sur ses vieux jours, lorsque la fatigue et le travail auront épuisé ses forces, anéanti ses facultés, compter sur un avenir certain, voir la vieillesse d'un œil serein et exempt de ces douleurs qui tortureraient sans doute l'existence de certains bons instituteurs, nos dévanciers ?

Qui, les premiers encore, ont crié pour que les livres d'enseignement fussent partout les mêmes et pour qu'on ne pût renvoyer un instituteur sans de bonnes et valables considérations, parceque ces changements sont préjudiciables et à l'éducation et à l'instituteur ?

Qui, les premiers enfin, ont parlé de tenir un registre ouvert dans lequel on inscrirait les noms des instituteurs manquant de place, ainsi que les demandes faites par les commissaires ?

A toutes ces questions, ne peut-on pas répondre avec un légitime orgueil, ne peut-on pas dire avec un véritable plaisir, une intime satisfaction : les membres de l'Association des Instituteurs du district de Québec ?

Et qu'on ne croie pas que les membres de cette association bornassent leurs efforts à discuter avec ardeur, à travailler avec courage dans leurs réunions ; ils s'emparèrent encore de la presse, ils indiquèrent au public le but de leurs efforts, la nécessité de l'amélioration du corps enseignant ; ils cherchèrent à pénétrer le peuple du besoin d'étendre partout l'éducation, tant pour l'avantage de la religion que pour celui du pays et de ses habitants ; ils s'adressèrent au gouvernement et lui demandèrent avec énergie, et par des pétitions, et par des correspondances insérées dans les journaux, de leur accorder ce qu'à près mûre délibération, ils jugeaient, eux, nécessaire à leur progrès.

pas dire que tout est pour le mieux ; que la routine, cette orgueilleuse présomption et cet aveuglement stupide du cultivateur ignorant, a complètement disparu devant les merveilleux et concluants effets de la science et de l'exemple ; mais nous pouvons affirmer, sans crainte d'être démenti, qu'en général nos cultivateurs comprennent mieux aujourd'hui qu'ils ne l'ont jamais fait, les avantages immenses qu'on peut retirer d'une culture perfectionnée ; nous voulons dire aussi qu'un grand nombre d'entre eux mettent à profit les enseignements qui leur sont donnés tous les jours par des hommes expérimentés ou des journaux publiés expressément dans les intérêts agricoles. Les paroisses surtout qui avoisinent nos grandes villes ou qui possèdent dans leur sein une école d'agriculture et une ferme-modèle, se distinguent à la fois par l'état avancé où l'agriculture y est parvenue, et par la richesse générale de leurs habitants.

Comme on le voit, le mouvement imprimé à l'agriculture dans le Bas-Canada par nos deux regrettes compatriotes, ne s'est pas relenti. Sous l'impulsion d'hommes vraiment amis de leur pays, il a pris, au contraire, un degré d'accélération et d'intensité qui promet de produire les meilleurs résultats.

A part un grand nombre de sociétés agricoles, toutes liées à la Chambre d'Agriculture, on compte, dans le Bas-Canada, deux journaux d'agriculture (la *Revue Agricole* et la *Gazette des Campagnes*), deux écoles d'agriculture et deux fermes-modèles (Ste. Anne et Ste. Thérèse). En outre, des cours sur cette science se font dans nos trois écoles normales.

Il ne nous appartient pas de préciser ici quelle est la part qu'a prise et que prend encore aux progrès agricoles chacun des *coopérateurs* que nous avons désignés plus haut ; mais rien ne nous empêche de parler aujourd'hui de l'école d'agriculture de Ste. Anne ; aussi bien, l'occasion ne saurait être plus favorable, puisque nous avons sous les yeux le *Rapport* annuel de cette école et de la ferme-modèle qui y est attachée.

Ce rapport, dû à la plume habile du Rév. M. F. Pilote, supérieur du collège de Ste. Anne, est intéressant au plus haut point. D'abord, il fait connaître au parfait l'état actuel de l'école et de la ferme-modèle, — leurs ressources, leurs besoins, leurs progrès, etc ; en second lieu, il renferme une foule de réflexions sages, solides, savantes même, qui font une agréable diversion à l'aridité des chiffres dont de semblables documents sont toujours et inévitablement émaillés ; enfin, et nous insistons là-dessus, il est écrit en bon français. N'allez pas rire, aimables lecteurs, de cette petite naïveté. Rappelez-

vous plutôt comment sont écrits la plupart des rapports officiels, ceux surtout qui ont pour pères putatifs nos très-honorables ministres ; comptez les centaines de fautes d'orthographe, de ponctuation, de style, etc., qu'ils contiennent presque tous, et vous nous pardonnerez facilement d'avoir mis au nombre des qualités du rapport en question, celle d'être écrit en bon français.

Cela dit, nous entrons en matière.

Etat actuel de l'école d'agriculture. Cette école a été établie en 1859 à Ste. Anne de La Pocatière, par la Corporation du collège de la même paroisse. "Comme toute institution naissante, dit le Rév. M. Pilote, elle a eu sa bonne part d'épreuves. Elle a tenu bon néanmoins. Sa marche a été un peu lente, mais toujours progressive, puisque le nombre des élèves sérieux s'est accru, et que l'enseignement s'est considérablement développé, par plus de profondeur dans les études, et par l'adjonction de deux nouveaux professeurs pour l'art vétérinaire et le droit rural."

Durée du cours. Suivant le Rév. M. Pilote, et c'est le langage de l'expérience, il est impossible de donner une instruction agricole solide, en moins de deux ans ; il est possible même, dit-il, que pour ceux qui tiendront à avoir un diplôme, l'administration de l'école demande quelques mois de plus. Quant aux élèves qui voudront se préparer au professorat agricole, ils devront passer une troisième année à l'école d'agriculture.

Ce que craint, et avec raison, le Rév. M. Pilote, ce sont les malheureux effets du demi-savoir.

"Rien n'est plus dangereux, dit-il, qu'une demi-science, parcequ'il n'y a rien qui donne aux hommes autant de confiance en eux-mêmes et les abuse davantage. Or, des jeunes gens qui, sans avoir jamais étudié l'agriculture, arrivent dans une école, et n'y passent que quelques mois ou qu'une seule année, ne sauraient acquérir que des connaissances très-superficielles. Ils devraient être doués d'un jugement bien sain, bien droit et d'un esprit d'observation bien développé, pour pouvoir échapper aux fâcheuses conséquences du demi-savoir."

M. le Directeur ajoute plus loin : "Le besoin d'une instruction solide a été généralement mieux senti, cette année, par la majorité de nos élèves, qu'il ne l'avait été les années précédentes. Un bon nombre d'entre eux vont terminer leurs études, et plusieurs autres sont bien décidés à suivre cet exemple. C'est là un progrès fort important."

Obstacles au progrès des études. Parmi les obstacles qui s'opposent au progrès des études, le Rév. M. Pilote signale particulièrement

Qu'on lise les journaux de Québec de ce temps, le *Journal de Québec*, le *Canadien*, le *Castor*, tombé en 1845 dans le cruel incendie qui ravagea Québec, et l'on verra cette association s'agiter, on la verra jeter aux cœurs des instituteurs, des sentiments de dignité et de respect pour la classe, on la verra lutter avec les obstacles et les briser, par sa force de plus en plus imposante. Cette association de Québec était comme un foyer principal de travail, de progrès, de lumière, où chacun venait s'inspirer et repartait joyeux porter chez lui et partout les idées d'ordre, de travail et d'amélioration qu'il y avait puisées.

Aujourd'hui donc, si l'ignorance disparaît, si l'éducation populaire commence, si de bonnes écoles se fondent partout, si les salaires des instituteurs vont bientôt s'augmenter, espérons-le, si l'instruction, par conséquent le progrès, sort du chaos informe pour paraître fière et radieuse au jour de la liberté, c'est grâce, en partie, nous osons le dire, à l'Association des Instituteurs de Québec; c'est grâce aux efforts toujours si constants, toujours si vigoureux, toujours si réels, toujours si désintéressés de ses membres.

Mais cette association n'a pas tout exécuté; cette association n'a fait qu'ébaucher plusieurs réformes qui ne pourront être complétées qu'avec de nouveaux travaux, qu'à près de nouvelles luttes. Il reste beaucoup à faire encore et pour la gloire, et pour la considération, et pour la vie matérielle de l'instituteur.

Le désastreux incendie qui ravagea les propriétés de M. Juneau, arrêta l'essor si vigoureux et si puissant de cette association. Les nouveaux lieux de réunion se trouvant par ce malheur ignorés de la plupart des instituteurs, les réunions devinrent irrégulières et peu nombreuses.

La création de conférences d'instituteurs, en rapport avec l'école normale Laval, acheva de ruiner cette association, dont la bibliothèque fut en 57, par une résolution passée dans une assemblée de quelques membres, transportée à l'école normale. Cette association se trouve donc aujourd'hui réellement tombée et ne pourrait revivre que comme section. Espérons que les conférences qui ont remplacé cette association, et qui ont déjà plusieurs années d'existence, continueront l'œuvre commencée par leur devancière.

C'est donc aux instituteurs actuels de continuer une œuvre si habilement commencée, si énergiquement continuée; c'est à nous d'ailleurs à nous rappeler que nous ne pouvons pas, nous ne devons pas déchoir de cette position que des hommes dévoués et généreux nous ont acquise au prix de si nom-

breux, de si rudes sacrifices; nous ne pouvons pas, nous ne devons pas laisser tomber et se perdre dans l'indifférence et le mépris le drapeau qu'ils ont élevé avec tant d'efforts, qu'ils ont soutenu avec un si grand succès. L'intérêt nous prescrit une toute autre route, l'honneur nous commande de la suivre. Si le succès se fait attendre, il n'en est pas moins certain. Un retard n'est qu'une nouvelle occasion d'augmenter notre énergie, au lieu de diminuer notre courage. Des difficultés ne peuvent que faire briller notre fermeté, notre résolution, si réellement nous avons à cœur le succès de notre entreprise. Car le succès d'une bonne cause n'est jamais douteux, quelque longue, quelque rude, quelque acharnée que soit la lutte. Pourrions-nous d'ailleurs, sans forfaire au devoir, à l'honneur, abandonner la revendication des droits de la classe enseignante, quand des âmes fortement trempées, pleines d'abnégation et de dévouement, firent le noble sacrifice de leur vie pour nous obtenir des jours de justice et de récompense? La froideur dépouille de ces hommes qui préférèrent mourir sur le grabat de la misère plutôt que d'abandonner leur cause, ne nous ordonne-t-elle pas, au contraire, de travailler de toutes nos forces à la réalisation de leurs vœux les plus chers?

Réunissons donc nos forces et continuons la noble entreprise de cette association, qui doit toujours être pour nous un témoignage vivant, une preuve invincible de ce que peuvent faire l'énergie et la volonté, qui doit être pour nous le souvenir toujours glorieux, toujours aimé de la généreuse ardeur qui animait nos confrères; qui doit être pour nous enfin une puissante et suprême raison de nouveaux efforts, d'aussi grands dévouements, parcequ'elle a été le premier pas vers le succès, la première étape vers le progrès, parceque c'est elle qui nous a montré un horizon d'honneur et de gloire, et nous a placés dans une position qui nous permet aujourd'hui d'apercevoir d'autres horizons plus lointains, plus glorieux, plus prospères.

AGRICULTURE.—Ecole d'agriculture et ferme-modèle de Ste. Anne.

Depuis l'époque où nos deux célèbres agronomes, Jos. Perrault et Wm. Evans, écrivains, travaillaient, par leurs écrits et leurs exemples, à "faire abandonner à nos intelligents et laborieux cultivateurs, leur vieille routine, pour un système meilleur," plus rationnel et plus conforme aux données de la science, jusqu'en l'an de grâce 1864, l'agriculture a fait, dans le Bas-Canada, des progrès réels, incontestables. Nous ne voulons

rement celui-ci : " l'inégalité des connaissances que chaque élève apporte en entrant à l'école."

" Il a bien fallu, dit-il, se résigner à ce mélange de capacités si peu en harmonie les unes avec les autres, pour en tirer le meilleur parti possible. Ce n'est pas au début d'une institution comme la nôtre, si peu comprise par les uns et si mal comprise par les autres, qu'il faut se montrer difficile sur les qualifications littéraires des aspirants à l'étude de l'agriculture. La voie la plus large possible devait leur être ouverte pour les attirer, et leur inspirer du goût pour l'étude du premier des arts. Une fois ce goût bien formé, les conditions d'admission pourront être modifiées sans inconvénient. On exigera des examens d'entrée. En attendant, il est mieux de se résigner à une gêne passagère. Car mieux vaut avoir moins que de n'avoir rien du tout."

Quand nos écoles normales commencèrent à fonctionner, et même quelques années plus tard, l'obstacle signalé par le Rév. M. Pilote vint aussi entraver les progrès de ces belles et utiles institutions ; mais aujourd'hui, à la distance de sept ans seulement, il ne se fait plus sentir. Le nombre de ceux qui se présentent pour étudier dans ces maisons d'éducation, est assez considérable maintenant pour permettre à MM. les directeurs de choisir, parmi les aspirants, les mieux qualifiés sous le rapport de l'intelligence, de l'instruction, etc.

De ce fait, nous concluons très logiquement, ce nous semble, (attendu l'utilité incontestable des écoles d'agriculture, utilité non moins grande que celle des écoles normales) nous concluons, disons-nous, qu'avant peu le Rév. M. Pilote ne sera plus dans la nécessité de signaler, dans ses rapports, comme obstacle au progrès de l'école en question, l'inégalité des connaissances de chaque élève,—résultat presque inévitable du petit nombre de ceux qui, jusqu'à ce jour, ont eu la bonne pensée d'aller s'asseoir sur les bancs de cette école.

Voici le second obstacle : " Le programme, dit le Rév. M. Pilote, fixe l'âge d'admission à 16 ans au moins. Souvent pressés par des parents qui destinent leurs enfants à l'agriculture, et qui, à leur sortie du collège, ne savaient comment occuper leur jeune activité, nous en avons admis quelques-uns un peu au-dessous de cet âge. Mais les fâcheux résultats de cette condescendance n'ont pas tardé à se manifester.

" S'il ne s'agissait, ajoute M. le directeur, que de suivre des cours ordinaires sans application pratique, on pourrait sans inconvénient admettre des jeunes gens de moins de

16 ans. Mais ici les cours ne forment que la moitié de l'instruction. L'observation des faits, l'application dans une grande exploitation des principes proposés, les travaux pratiques, les soins des divers services confiés aux élèves, sont des parties essentielles de cette instruction. Pour arriver à bien, cette instruction exige non-seulement l'intelligence et l'aptitude au travail que l'on rencontre dans beaucoup de jeunes gens, mais elle veut encore l'habitude de la réflexion, un jugement sain et exercé, une raison, une force de volonté qui sont le propre des hommes déjà faits. De plus, il y a certains cours qui ne sont pas à la portée de tous, et qui demandent des auditeurs une tension d'esprit dont sont rarement capables des élèves trop jeunes : tels sont ceux qui traitent de l'emploi des capitaux, de l'administration, des circonstances commerciales et économiques qui commandent sans cesse à l'agriculture."

(A continuer.)

Publications.

Nous avons l'honneur d'accuser réception du *Rapport du Surintendant de l'Éducation du Bas-Canada pour l'année 1863*. Nous en parlerons dans notre prochain numéro.

Reçu aussi : *Reponse* à une adresse de l'Assemblée Législative, en date du 12 mai 1864, demandant certains renseignements au sujet des employés des départements publics. Nos remerciements à M. le député Bourassa.

DÉCÉDÉE

Au monastère des Ursulines de Québec, le 16 août dernier, sœur saint-Henri (Mlle Bridget McSweeney, fille de M. Daniel McSweeney, instituteur,) âgée de 23 ans. Après avoir suivi, avec beaucoup de succès, les cours de l'École Normale Laval, et y avoir obtenu un diplôme pour école modèle, Mlle McSweeney avait enseigné une année à St. Michel avec un égal succès. Entrée depuis trois ans et demi dans le cloître, elle a été enlevée, par une courte et cruelle maladie, à une communauté qui fondait sur elle les plus grandes espérances, à des élèves qui l'estimaient et la chérissaient, à une famille qui ne peut se consoler que par le souvenir de ses vertus et par la douce assurance de son bonheur éternel. *Priez pour elle.*

HISTOIRE NATURELLE.

Notions d'entomologie, ou Histoire naturelle des Insectes.

Classification des Insectes en 11 Ordres.

De l'absence ou de la présence des ailes, de leur nombre et de leur consistance, ainsi que de la disposition des parties de la bouche, on a tiré des caractères qui ont servi à diviser les insectes en plusieurs ordres, au nombre de onze.

1^e ORDRE : Les *Coléoptères*, insectes à quatre ailes, dont les deux supérieures, que l'on nomme *élytres*, étant en forme d'étuis et de consistance très-dure, servent à renfermer et à abriter les deux inférieures. Ces dernières sont membraneuses, plus ou moins transparentes, et sont simplement pliées en travers sous les *élytres*.

Dans cet ordre sont compris le *hanneton*, le *cerf-volant*, la *cantharide*, etc.

2^e ORDRE : Les *Orthoptères*, insectes à quatre ailes, dont les deux supérieures, en forme d'étuis, et de consistance peu dure, sont faiblement transparentes et servent à couvrir et à abriter les deux autres. Ces dernières sont transparentes et pliées en long sous les étuis.

A cet ordre appartiennent les *sauterelles*, les *grillons*, les *blattes*. (Ces derniers sont vulgairement connus sous le nom de *ravets* et de *kakerlacs* ou *kancrélas*.)

3^e ORDRE : Les *Névroptères*, insectes qui ont quatre ailes membraneuses, finement réticulées, presque toujours transparentes, égales en surface, ou dont les inférieures ont plus d'étendue dans un de leurs sens.

Dans la plu part de ces insectes, les ailes ne sont jamais pliées; dans quelques-uns seulement, les inférieures sont pliées en long.

On distingue dans cet ordre, les *libellules*, autrement dit les *demoiselles*.

4^e ORDRE : Les *Hyménoptères*, insectes qui ont quatre ailes membraneuses, le plus souvent transparentes. Les inférieures sont toujours plus petites que les supérieures et leur sont unies de telle façon que ces insectes semblent n'avoir que deux ailes.

Cet ordre présente la *guêpe*, l'*abeille*, le *frelon*, la *fourmi*, etc.

NOTA. Dans les quatre ordres dont on vient de parler, les insectes ont la bouche munie de *mandibules* et de *mâchoires* pour la mastication.

5^e ORDRE : Les *Lépidoptères*, insectes qui ont quatre ailes membraneuses, couvertes de petites écailles colorées semblables à une poussière. Leur bouche est munie d'une *trompe* ou *langue* roulée en spirale sur elle-même.

Ce sont les *papillons* de jour et de nuit.

6^e ORDRE : Les *Hémiptères*, insectes qui ont quatre ailes, dont les supérieures, dans quelques-uns, sont en partie crustacées ou dures, avec

l'extrémité membraneuse et recouvrent les inférieures qui sont membraneuses : (les *punaises des bois* et *des jardins*);—dans d'autres : (les *cigales*, etc.) les quatre ailes sont membraneuses, mais les supérieures sont alors beaucoup plus grandes et plus fortes que les inférieures.

Ces insectes, au lieu de mandibules et de mâchoires, ont un suçoir en forme de bec, cylindrique ou conique, plus ou moins courbé ou articulé.

7^e ORDRE : Les *Rhapiptères*, insectes qui ont les ailes en éventail : (les *Xénos*, insectes très-petits qui vivent sur les guêpes).—Les *Rhapiptères*, ont 4 ailes : les 2 ailes supérieures (ou *élytres*) sont dures et très-petites; les 2 ailes inférieures sont plissées en éventail, dans le repos; ces deux ailes sont grandes, membraneuses, divisées par des nervures longitudinales, formant des rayons, et se pliant dans leur longueur en manière d'éventail.

8^e ORDRE : Les *Diptères*, insectes à deux ailes seulement. Quelques-uns : (les *cousins*, etc.) ont un suçoir droit et inarticulé; d'autres, et c'est le plus grand nombre, ont une *t. mpe* de forme variable, contractile et terminée par deux lèvres : (la *mouche* des maisons, la *mouche* de la viande, etc.)

9^e ORDRE : Les *Parasites*, insectes qui vivent sur d'autres animaux : (les *poux*, les *ricins*, sur les oiseaux, sur les chiens.)

10^e ORDRE : Les *Thysanoures* : tels sont les *lépismes*, petits insectes sauteurs, dont le corps allongé est couvert d'écailles argentées; ils n'ont que 6 pattes, mais ils paraissent en avoir un assez grand nombre, (c'est une espèce de frange, ou rangée de soies, qui leur donne cette apparence).—Geoffroy appelle les *lépismes* des *Forbicines*.—Les *lépismes du sucre* sont rubanés.

11^e ORDRE : Les *suceurs*, insectes ayant un suçoir : telles sont les *puces*.—Cet ordre, qui n'est pas adopté par tous les entomologistes, s'appelle aussi *Aptères suceurs* ou *Syphonaptères*.)

NOTA. Ces derniers ordres (les *Parasites*, les *Thysanoures*, et les *Suceurs*) sont *Aptères*, c'est-à-dire n'ont pas d'ailes.—Les 7 premiers ordres ont quatre ailes;—et le 8^e (les *Diptères*.) n'en ont que deux.

MÉHUL

Etienne-Henri MÉHUL, né à Givet, dans les Ardennes, le 24 juin 1763, appartenait à une famille de pauvres artisans. Son père était cuisinier et devint plus tard, grâce à la protection de l'artiste, inspecteur des fortifications à Charlemont. Il reçut donc une très-moderne instruction, et reçut ses premières notions de musique de l'organiste de sa petite ville

natale. Son goût et ses dispositions supplément à l'insuffisance du maître, et, à dix ans, Méhul touchait l'orgue à sa paroisse avec un talent déjà remarquable.

Le hasard le mit bientôt en rapport avec Hauser, musicien distingué, qui, pressentant la destinée du jeune Méhul, le prit en affection, lui donna de bonnes leçons et l'engagea à aller à Paris tenter la fortune. Il avait alors seize ans.

Il choisit pour maître Edelmann, compositeur habile, et publia un certain nombre de sonates pour le piano. Toutefois, il sentait pour la musique dramatique une vocation à laquelle il ne pouvait résister; les succès de Gluck l'empêchaient de dormir. Il voulut, lui aussi, écrire pour le théâtre. Mais il lui fallait une recommandation; il songea à Gluck lui-même, et mit tout en œuvre pour arriver jusqu'à l'illustre musicien. Adolphe Adam, dans ses *Derniers Souvenirs*, a raconté d'une manière piquante la première entrevue de l'auteur d'*Orphée* et de l'auteur de *Joseph*.

« Il monte, il sonne, une servante vient lui ouvrir; M. Gluck est à travailler, il ne reçoit personne; Méhul insiste, la servante refuse toujours; une dame paraît; c'est une bonne grosse figure, bien franche, bien ouverte, elle s'informe du sujet de l'altercation: — Madame, lui dit timidement Méhul, dont le cœur battait bien fort, M. Vestris m'avait donné rendez-vous pour l'accompagner chez M. Gluck. Je pensais qu'il m'avait précédé ici, et je... — Et vous désirez l'attendre? interrompit la grosse dame avec un accent allemand bien prononcé; rien n'est plus facile, monsieur, venez avec moi; et elle l'introduit dans une grande pièce fort bien meublée où figurait un magnifique portrait de la reine. Après un moment de silence, Méhul se hasarde à dire: — Et M. Gluck? — Mon mari? — Quoi! vous êtes madame Gluck; oh! madame, que de remerciements ne vous dois-je pas de m'avoir si favorablement accueilli!

« La bonne dame ne comprend pas trop ce qu'elle a fait pour mériter tant de reconnaissance, mais sa figure respire tant de bonté, inspire une telle confiance, que bientôt Méhul ne lui cache plus rien. Il lui raconte son enthousiasme, les efforts qu'il a faits pour pénétrer jusqu'à Gluck, et qu'il se croit aujourd'hui le plus heureux des hommes, puisqu'il pourra contempler l'auteur de tant de chefs-d'œuvre. La bonne Allemande l'écoute avec intérêt. Pendant l'heure s'écoule... — Mon Dieu s'écrie-t-il tout d'un coup d'un air chagrin, ce ne sera donc pas aujourd'hui? — Écoutez, lui dit M. Gluck, il travaille, et personne ne doit le déranger dans ces moments-là; vous ne pourrez pas lui parler, mais s'il vous suffisait

de le voir... — Ah! madame, c'est trop de bonheur! s'écrie le jeune artiste. Alors M. Gluck entr'ouvre doucement une porte, fait passer le jeune homme devant, referme le battant derrière lui, et le laisse devant un grand paravent placé entre la porte et le clavecin de Gluck.

« Nous avons laissé Méhul derrière son paravent, cherchant à apercevoir Gluck, assis devant son clavecin, sa forte tête soutenue par une de ses mains, et gesticulant de l'autre, ayant l'air de déclamer des vers placés sur son pupitre. Il achevait son quatrième acte d'*Iphigénie en Tauride*. Il en était à la grande scène du dénouement, un peu avant l'intervention de la déesse, lorsque Thoas, irrité des refus d'Iphigénie, veut lui-même immoler la prêtresse et la victime. Gluck cherchait en ce moment à se rendre compte de l'effet de la scène et de la position des acteurs et des groupes, car sa musique, si fortement dessinée, si puissamment sentie, ne pouvait être composée qu'en ayant sous les yeux les acteurs chargés de l'exécuter. Méhul maudissait l'immobilité du compositeur, dont la position ne lui laissait voir que le dos.

« Tout à coup le musicien se retourne, et Méhul put alors le contempler à son aise... Entouré d'une grande robe de chambre d'un vert changeant, la tête coiffée d'un petit bonnet de velours noir avec un mince galon en or, le compositeur allemand fait deux tours dans sa chambre, abîmé dans ses réflexions. Tout d'un coup il s'arrête, il prend une table, qu'il place au milieu de l'appartement: — Voici l'autel, dit-il. Puis, il pose auprès une chaise: — Ce sera la prêtresse. Thoas est figuré par un tabouret, des fauteuils représentent les Grecs, les Scythes et le peuple. Puis il se drape avec sa robe de chambre et s'écrie en chantant;

J'immolerai moi-même aux yeux de la déesse

Et la victime et la prêtresse.

— L'immoler! Qui? Ma sœur?

— Oui, je dois la punir,

— Et tout son sang...

C'est à toi de mourir?

Achève-t-il, en se précipitant sur le tabouret. Thoas se lève pour le frapper d'un coup mortel. Le roi-tabouret ne put résister à la violence du choc et cède sous les coups du compositeur, qui, n'étant plus retenu par rien, retombe sur le paravent derrière lequel est caché le jeune artiste qui repousse de toutes ses forces la masse qui l'écrase contre le mur.

Telle fut la première visite de Méhul à Gluck. Ce dernier promit au jeune homme sa haute protection et lui permit de venir travailler chez lui. La carrière s'ouvrait devant Méhul. Guidé par son maître éminent, il mit en musique une ode sacrée de

J.-B. Rousseau, et composa, à titre d'étude, trois opéras : *Psyché*, *Anacréon*, *Lansus et Lydie*. Enfin il débuta à l'Opéra-Comique par *Euphrosine et Coradin* qui obtint un immense succès.

En terminant cet article, nous donnerons la liste des œuvres principales de Méhul ; nous devons toutefois signaler ici *Joseph*, que l'on considère comme son chef-d'œuvre ; les airs fameux *Champs paternels*, et *A peine au sortir de l'enfance*, sont et resteront dans toutes les mémoires. Nous noterons aussi *le Chant du départ*, cette marche guerrière que Bonaparte mit au nombre des airs nationaux. Enfin, à propos de *l'Irato*, nous empruntons à M. Gratiien de Sémur ces quelques lignes.

«... C'était au moment où l'on commençait à s'engouer de la musique italienne que nos plus grands compositeurs n'étaient plus bons à rien. Méhul, prenant fait et cause pour la musique française, composa *l'Irato*. Hoffman eut l'esprit de faire un libretto qui n'avait pas le sens commun. On répéta la pièce en cachette, et, malgré le nombre des acteurs et des musiciens qu'il fallut bien mettre dans la confidence, le secret de la comédie fut gardé jusqu'après la première représentation. On avait eu soin de répandre dans le public que la parition n'était autre chose qu'un *pasticcio*, composé de morceaux empruntés aux plus nouveaux chefs-d'œuvre de l'Italie. La toile se lève, et l'ouverture est suivie d'applaudissements ; mais ce fut bien autre chose après chacun des morceaux exécutés par Elleviou, Martin et l'élite des chanteurs que possédait l'Opéra-Comique. On trépanait de joie, et, comme la nombreuse chambrée était en grande partie composée d'Italiens et de fantanques de la musique italienne, on peut juger si les élans de leur satisfaction étaient bruyants et tumultueux. L'un avait entendu ce duo à Naples, et c'était de Fioravanti ; un autre, ce morceau d'ensemble à la Scala, et il appartenait à Cimarosa ; ainsi de suite. Enfin la pièce finit. Lorsque Elleviou eut annoncé que la musique de *l'Irato* était de Méhul, vous auriez vu nos adorateurs ébahis comme le sont les gens qui viennent de regarder un feu d'artifice après l'extinction des dernières fusées.»

Méhul fut l'un des chefs du Conservatoire, membre de l'Institut, décoré de la Légion d'honneur. D'un caractère triste et morose, il s'affectait outre mesure du froid accueil fait à tel de ses ouvrages. Il se montra cependant d'une grande bienveillance pour les jeunes artistes, et leur donna toujours les moyens de produire leur talent.

Cet artiste, qui a fait faire à la musique française un pas immense, est mort à Paris, le 18 octobre 1817 ; il était âgé de cinquante-quatre ans.

Adam, que nous avons déjà cité, raconte sur notre compositeur cette amusante anecdote : « En 1808, Méhul jouissait d'une grande réputation. Il voulut revoir son pays ; ce fut une fête dans son endroit que le séjour d'un homme aussi célèbre. Le maire, ne sachant pas de plus bel hommage à lui rendre que la représentation d'un de ses chefs-d'œuvre, fit prévenir le directeur du spectacle d'avoir à représenter à tel jour un des ouvrages de Méhul, auquel l'auteur assisterait en personne. L'embarras du directeur fut très-grand, vu qu'il n'avait à sa disposition qu'une troupe de comédie, mais il ne recula pas devant les obstacles, et voici comment il se tira de la difficulté. Le grand jour venu, on vit placardée dans toute la ville une affiche ainsi conçue :

THÉÂTRE DE GIVET.

Aujourd'hui, pour célébrer la présence dans nos murs de notre célèbre compatriote.

M. MÉHUL,

La première représentation de :
UNE FOLIE,

Opéra-comique en deux actes, de
MM. BOULLY ET MÉHUL.

Nota. Dans l'intérêt de la pièce, on a cru devoir supprimer les morceaux de musique qui ralentissaient la marche de l'action.

« Méhul fut amené en grande pompe dans la loge de M. le maire, et accueilli par les plus vives acclamations. Puis on joua le poème d'*Une folie*, sans musique, et chaque fois que la prose de M. Bouilly faisait naître des applaudissements, Méhul était obligé de se lever et de saluer, pour remercier ses concitoyens de la manière dont ils savaient honorer les artistes leurs compatriotes.»

Voici, avec leur date de représentation, la liste des principaux ouvrages de Méhul : *Euphrosine et Coradin* (1790) *Stratoniste* (1792) *la Caverne* (1795), *le jeune Henri* (1797). Cette pièce est retombée, l'ouverture seule est restée célèbre. *Ariodante* (1799), *l'Irato* (1801), *le Trésor supposé* (1802), *Une folie* (1803) *Uthal* (1806) *Joseph* (1807), *la Journée aux aventures* (1816).

A. C.

QU'EST-CE QU'UN ÉTUDIANT.

On a tant de fois abusé du mot *étudiant*, on l'a si souvent détourné de son vrai sens, qu'il ne sera peut-être pas absolument inutile de le définir.

Etre étudiant, c'est, selon les uns, jouir du privilège de ne rien étudier, voir même

de ne rien faire de bon, pendant les plus belles années de sa vie.

Etre étudiant, c'est, selon d'autres, suivre plus ou moins régulièrement quelques cours plus ou moins intéressants, et se préparer plus ou moins vite à quelques examens sérieux.

Etre étudiant, c'est, selon nous, prendre l'engagement de consacrer toutes ses facultés morales et intellectuelles au développement de la science spéciale que l'on a choisie et de remplir dignement la profession libérale à laquelle on aspire.

Nous savons bien qu'il faut que jeunesse se passe, et que chaque âge doit avoir ses plaisirs ; mais nous savons aussi que toute chose ici-bas a ses limites naturelles ; qu'il ne faut pas vieillir avant le temps ; que les excès usent le corps, énervent l'âme ; que la vie de l'homme est bien courte et le champ des connaissances humaines bien vaste ; que l'étude doit évidemment être l'essentiel pour l'étudiant, et que le plaisir ne doit marcher qu'en seconde ligne ; qu'enfin les jouissances éphémères d'une vie dissipée n'égalent jamais les pures délices d'une jeunesse laborieuse et consciencieusement remplie.

Nul ne recueille que ce qu'il a semé : semez donc pendant votre jeune âge, afin que la moisson soit abondante durant l'âge mûr. Si vous jetez au vent la plus belle partie de votre existence, que pourrez-vous attendre et qu'êtes-vous en droit de demander, alors que le dégoût vous ayant saisi au cœur, vous ferez d'inutiles efforts pour oublier un passé que vous reniez et pour prendre une position honorable dans la société ? Ces jours que, naguère encore, vous appeliez vos beaux jours et que le travail n'a pas sanctifiés, que vous laissent-ils aujourd'hui ? Des regrets pleins d'amertume, et des souvenirs qui pèsent. Vous êtes à charge à vous-mêmes et vous vous sentez inutiles à vos semblables. Vous essayez d'arrêter le temps qui s'enfuit et de réparer celui que vous avez perdu : tentative vaine. Votre intelligence vous semblait toute-puissante à vingt ans ; vous êtes stupéfaits de la trouver aujourd'hui si lente à concevoir, si rapide à oublier ; bientôt le découragement vous abat, et vous voilà retombé plus bas que jamais.—Vous aurez appris, à vos dépens, combien est vraie cette maxime d'un ancien :

“ Principiis obsta ; sero medicina paratur
Quum mala per longas invaluere moras ”

Cette maxime est d'*Ovide* ; voici comment *M. Ch. Nisard* l'a traduite : *Combattez le mal dès son principe : le remède vient trop tard, lorsque le mal s'est fortifié par de longs délais.*

ALMANACH POLITIQUE.

AMÉRIQUE.

Canada.—M. D. Price, député de l'Assemblée Législative, se présente en opposition à l'hon. P. M. de Sales Laterrière, dans la division des Laurentides. Dans la division des Mille-Iles, M. le Dr. Dumouchel se présente en opposition à l'hon. M. Masson. M. Starnes, ex-député de Châteauguay, se présente en opposition à l'hon. M. Chaffers, dans la division de Rougemont. L'hon. M. Duchesnay sera réélu par acclamation, paraît-il, dans le collège électoral de Lauzon. M. Morisson a été élu à Niagara. MM. E. Gingras et Joseph, briguent les suffrages des électeurs de la division Stadacona.

Etats-Unis.—Le général Sherman s'est emparé de la ville d'Atlanta. Les généraux confédérés Anderson, Patton et Hardee ont été tués en défendant cette ville. Les Fédéraux ont perdu 1,200 hommes ; les Confédérés ont eu 200 hommes de tués et 250 de blessés ; 1,500 des leurs sont restés prisonniers entre les mains des Fédéraux.

Le général Butler est arrivé à New-York, vendredi dernier.

Le 31 août 1864, la dette publique des Etats-Unis s'élevait à \$1,956,012,356.

Mexique.—D'après la *Tribune* de New-York, l'empereur Maximilien a fait assez de progrès dans l'organisation de l'armée mexicaine, pour pouvoir renvoyer 10,000 Français sur les 33,000 qui y sont.

Le général Uruga s'est définitivement rallié à l'empire.

EUROPE.

Irlande.—Les catholiques de Dublin ont érigé un monument à la mémoire de Daniel O'Connell. Les Irlandais orangistes de Belfast ont organisé une contre-démonstration, qui a donné lieu à des rixes sanglantes entre les catholiques et les protestants qui habitent cette ville. L'émeute a été apaisée.

Autriche.—On annonce de Vienne que la Prusse et l'Autriche en sont venues à une entente parfaite.

Le gouvernement autrichien approuve la politique de la Prusse.

Une conspiration a été découverte dans le Tyrol méridional. De nombreuses arrestations ont eu lieu.

Prusse.—La Prusse ne veut pas quitter le Schleswig-Holstein sans de considérables compensations territoriales, politiques et militaires.

Le roi de Prusse a considérablement diminué le cadre de ses armées.

Le ministre de la guerre en Prusse devait se rendre au camp de Châlons, sur invitation expresse de l'empereur Napoléon.